



LE TRAVAILLEUR

Le journal de l'Union départementale CGT de Paris



PARISIEN



mars 2026
N° 1278



L'AGENDA CGT

28 mars

Manifestation de solidarité pour la Palestine
à Bastille 14 h

2 avril

Rassemblement pique-nique unitaire des retraités devant
le ministère du Travail et des Solidarités à 12 h

2 et 3 avril

Journées intersyndicales Femmes CGT FSU Solidaires
à Bobigny

8 avril

Afterwork SOCETUD 75. Le syndicat : est-ce un outil
pertinent pour les luttes LGBTQIA+ ?
Au bar TDTF, Paris 19^e à 19 h

15 avril

Table ronde autour du congé de santé hormonale :
un nouveau droit à conquérir !
À l'Union locale du 13^e à 18 h

Le Travailleur parisien,
publication mensuelle
de l'Union départementale
CGT de Paris
85, rue Charlot
75003 Paris
www.cgtparis.fr
tél. : 01 44 78 53 31
fax. : 01 48 87 89 97
tp@cgtparis.fr

Directeur de la publication

Karl Ghazi

Responsable de la rédaction

Sophie Méreau

Comité de rédaction

Francis Ambrois
Jean-Marie Bretagne
Karl Ghazi
Sophie Méreau
Adèle Tellez

Photos

Christian Fruchard
Pierrick Villette
AdobeStock_372371982

Mise en page

Jacqueline Colombo

Prix de la publication: 1 €

Imprimé par nos soins
N° CPPAP 0121S0637

ISSN : 0290 - 8727

Changement de destinataire ou d'adresse

Toute demande de changement
d'adresse devra être faite au
Travailleur parisien (administration)
en précisant la nouvelle
et l'ancienne adresse.

Retrouvez tous les articles
du Travailleur parisien
sur le site de l'UD CGT de Paris
www.cgtparis.fr



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉ REVENDICATIVE	
Traite des êtres humains LA DIRIGEANTE DE VIP SERVICES CONDAMNÉE EN APPEL	4
Télécoms L'INTÉRÊT GÉNÉRAL SACRIFIÉ SUR L'AUTEL DU PROFIT	5
Livre LE "SALE BOULOT" DES CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	6
VIE SYNDICALE	
22 ^e Congrès de l'UD CGT de Paris PLUS UN SEUL SYNDIQUÉ ISOLÉ !	7
CULTURE	
Ciné-débat L'UD FAIT SON CINÉMA !	11

NOTRE RÔLE POUR DÉJOUER LE SCÉNARIO CATASTROPHE QUI SE PROFILE

Le mois de février qui vient de s'écouler a été marqué par la mort d'un militant néofasciste à Lyon. Plus encore que ce dramatique évènement, ce sont ses conséquences politiques qui doivent nous interpeller. Reprenant le narratif de l'extrême droite, une grande partie du champ politique, allant de la droite gouvernementale jusqu'à une partie de la gauche, s'est lancée dans une offensive idéologique visant à stigmatiser l'antifascisme et la gauche radicale et à les rendre coupables de tous les maux. Cette offensive, abondamment relayée par les médias dominants, a culminé avec la minute de silence à l'Assemblée nationale en hommage au militant néofasciste décédé. Cette minute de silence est tout sauf anecdotique. Elle constitue un point de bascule fasciste, un de plus, dans une période déjà lourde de menaces en ce sens. Rendre hommage dans l'Assemblée nationale à un militant néofasciste membre de groupuscules violents et fondamentalement racistes, antisémites et antirépublicains accélère encore un peu plus la banalisation des idées d'extrême droite. Le fait que la plus grande partie du champ politique n'y ait rien trouvé à redire est extrêmement inquiétant, c'est un symptôme de la recomposition politique à l'œuvre dans notre pays.

Il est nécessaire de le rappeler : l'extrême droite n'arrive jamais seule au pouvoir, c'est toujours une recomposition politique autour de ses idées qui lui prépare le terrain. Dans cette situation, notre syndicalisme a un grand rôle à jouer si nous voulons déjouer le scénario catastrophe qui se profile.

D'abord en menant la bataille partout pour faire gagner nos revendications sociales, en rassemblant le monde du travail, en prenant de front la question du racisme et en le faisant reculer pour le renvoyer dans les tréfonds obscurs de la conscience humaine. Notre UD s'y emploie déjà en créant un collectif antiraciste et en animant des journées d'étude pour lutter contre le racisme au travail.

Nous jouons notre rôle aussi en ayant une attention particulière pour la question de l'unité. Pour battre l'extrême droite et la faire reculer durablement, il faut un large front antifasciste de toutes les forces démocratiques et de progrès. Notre place d'organisation de masse nous confère une grande responsabilité dans ce travail unitaire, que ce soit avec les autres organisations syndicales, le monde associatif ou les organisations politiques. Notre UD s'y emploie en étant active dans le cadre unitaire antifasciste parisien, dans l'AES Paris, et en s'impliquant concrètement dans le travail de rapprochement avec la FSU. L'extrême droite divise, le syndicalisme, lui, doit rassembler.

Bien sûr, pour mener cette bataille revendicative et idéologique, il faut des forces militantes nombreuses et déterminées. Renforcer notre organisation est donc une priorité, comme l'a rappelé notre UD lors de son dernier congrès, du 10 au 12 février dernier.

La feuille de route est claire : face à la menace des fascistes, se renforcer, rassembler, gagner et les faire reculer !

Nicolas Bouchouicha, UD de Paris

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

LA DIRIGEANTE DE VIP SERVICES
CONDAMNÉE EN APPEL

Dans son arrêt rendu le 9 février 2026, la cour d'appel de Paris s'est prononcée sur l'exploitation de travailleuses étrangères dans le secteur de la conciergerie et des services aux entreprises. L'affaire visait la société VIP Services et sa dirigeante, Nataliya Kruchenyk, soupçonnées d'avoir mis en place entre 2018 et 2021 un système reposant sur l'emploi massif de ressortissantes ukrainiennes dépourvues d'autorisation de travail.

Dans l'affaire de la société VIP Services, les investigations avaient révélé l'absence de déclarations sociales, le recours à des statuts d'autoentrepreneurs pour masquer de véritables contrats de travail, des retards fréquents dans le paiement des salaires et des conditions de travail très dures et souvent humiliantes. Les contrôles administratifs ont évalué la masse salariale dissimulée à plus de 529 000 €, tandis que le préjudice subi par les organismes sociaux dépassait 300 000 €.

La cour d'appel de Paris a confirmé l'existence d'un système organisé de travail dissimulé et d'emploi d'étrangers sans autorisation de travail. Elle a relevé que 26 salariées sur 28 ne disposaient pas de titre les autorisant à travailler en France et que la dirigeante ne pouvait ignorer leur situation administrative. Plusieurs d'entre elles espéraient une régularisation par le travail, perspective qui avait contribué à les maintenir dans une situation de dépendance vis-à-vis de leur employeur.

48 À 72 HEURES
DE TRAVAIL PAR SEMAINE

Les magistrats ont surtout retenu l'infraction de traite d'êtres humains à l'encontre de Nataliya Kruchenyk et de la société VIP Services pour la majorité des victimes. Selon la cour, le recrutement de travailleuses issues de la communauté ukrainienne et leur maintien dans l'entreprise ont reposé sur des manœuvres exploitant leur vulnérabilité administrative et économique. Les juges évoquent notamment des horaires très lourds — pouvant atteindre 48 à 72 heures de travail hebdomadaire, parfois six ou sept jours sur sept — ainsi que des rémunérations faibles et irrégulières.

Sur le plan pénal, la dirigeante de VIP Services a été condamnée à 18 mois d'emprisonnement dont 12 avec sursis, la partie ferme exécutée sous surveillance électronique. Elle a également été condamnée à 26 amendes de 300 € pour emploi d'étrangers sans titre et frappée d'une interdiction de gérer pendant cinq ans. Par cette décision, la cour d'appel a donné raison à la CGT sur la qualification de traite aggravée des êtres humains, qualification qui avait déjà été obtenue dans deux affaires précédentes portées par l'UD de Paris (Vies de Paris et New York fashion). C'était l'enjeu essentiel de cet appel qui, s'il a montré plus de

mansuétude que la décision de première instance, a toutefois confirmé la validité de notre approche.

L'article 225-4-1 du Code pénal

I. – La traite des êtres humains est le fait de recruter une personne, de la transporter, de la transférer, de l'héberger ou de l'accueillir à des fins d'exploitation dans l'une des circonstances suivantes :

1. soit avec l'emploi de menace, de contrainte, de violence ou de manœuvre dolosive visant la victime, sa famille ou une personne en relation habituelle avec la victime ;
2. soit par un ascendant légitime, naturel ou adoptif de cette personne ou par une personne qui a autorité sur elle ou abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ;
3. soit par abus d'une situation de vulnérabilité due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, apparente ou connue de son auteur ;
4. soit en échange ou par l'octroi d'une rémunération ou de tout autre avantage ou d'une promesse de rémunération ou d'avantage.

L'exploitation mentionnée au premier alinéa du présent I est le fait de mettre la victime à sa disposition ou à la disposition d'un tiers, même non identifié, afin soit de permettre la commission contre la victime des infractions de proxénétisme, d'agression ou d'atteintes sexuelles, de réduction en esclavage, de soumission à du travail ou à des services forcés, de réduction en servitude, de prélèvement de l'un de ses organes, d'exploitation de la mendicité, de conditions de travail ou d'hébergement contraires à sa dignité, soit de contraindre la victime à commettre tout crime ou délit.

La traite des êtres humains est punie de sept ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

**Une décision rendue en présence de... Marine Le Pen !
Comble d'ironie pour une bataille syndicale menée pour défendre les droits de travailleuses sans-papiers, le prononcé de la décision de la cour d'appel de Paris nous a été rendu dans la salle d'audience où se déroulait le procès de Marine Le Pen sur les détournements commis à l'encontre du Parlement européen.**

TÉLÉCOMS

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL SACRIFIÉ
SUR L'AUTEL DU PROFIT

Depuis plus d'un an, ça manœuvre en coulisses pour le possible rachat du groupe Altice par les trois groupes Orange, Bouygues et Iliad (Free). Fin octobre 2025, une offre conjointe de rachat a été faite, valorisant la majeure partie des actifs à 17 milliards d'euros. Dans ce montage, Bouygues viserait 43 % du capital, Free 30 % et Orange 27 %.

Le secteur des télécommunications traverse une phase critique. Alors que les rumeurs de fusion ou de concentration entre opérateurs se multiplient, aucune concertation publique n'est engagée pour déterminer ce qui serait le plus efficient pour l'emploi et sa valorisation pour la nation. Alors que les télécoms sont classées d'« importance vitale » par la loi de programmation militaire, le « laisser faire, laisser aller » des gouvernants est pour le moins surprenant. Peut-on accepter que l'avenir du secteur réside dans le résultat de négociations entre le propriétaire de SFR, ses créanciers et des fonds de pension ? Peut-on accepter que trois de nos opérateurs dépècent le quatrième avec à la clé des augmentations de tarifs pour les usagers ? Peut-on accepter la guerre commerciale permanente, sa sous-traitance massive, son dumping social et sa qualité de service déplorable ?

DANS LE DOS DES TRAVAILLEUR·SES

Malgré des discours patronaux alarmistes sur une « baisse de croissance », les opérateurs génèrent ensemble plus de 15 milliards d'euros de marge chaque année. Le groupe Altice (BFM, RMC, SFR...) a cumulé une dette de 60 milliards d'euros, dont 24 pour SFR. En janvier 2025, suite à de nombreuses « négociations » entre les prêteurs, essentiellement des fonds de pension américains (Black Rock, Pimco, Fidelity...), et le patron du groupe, un accord a été trouvé afin de réduire la dette de 24 milliards. Ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'avenir de SFR à plus ou moins long terme avec, forcément, un impact sur les salarié·es. L'offre évaluée à 17 milliards d'euros pour une vente à la découpe exclut les activités outre-mer et plusieurs filiales (Intelcia, XP Fibre, etc.). Les trois opérateurs se répartiraient les activités grand public (B2C), entreprise (B2B) et infrastructures. Bouygues récupérerait notamment le réseau mobile de SFR dans les zones peu denses, tandis qu'une société commune assurerait la transition progressive des clients.

8 000 EMPLOIS MENACÉS

La CGT FAPT dénonce cette offensive patronale coordonnée, en anticipation d'une concentration du secteur qui fait fi de l'intérêt général et des droits des travailleur·ses. Derrière les discours sur la « synergie » et l'« efficacité », c'est le spectre des

suppressions d'emplois qui plane. Aucune communication n'est remise en interne aux salarié·es de SFR. Au contraire, il leur a été demandé de réaliser de nouvelles offres commerciales. Le patronat n'a que faire de leur avenir. Les directions chercheront à fusionner, rationaliser, externaliser, et désormais remplacer des métiers par l'intelligence artificielle. Depuis l'ouverture à la concurrence, la stratégie patronale reste la même : réduire les coûts, faire plus avec moins. Si cette « consolidation » aboutissait, tou·tes les salarié·es du secteur — opérateur·ices, sous-traitant·es, prestataires — seraient concerné·es par la disparition possible de huit mille emplois, au bas mot.

LES PROPOSITIONS
ALTERNATIVES DE LA CGT

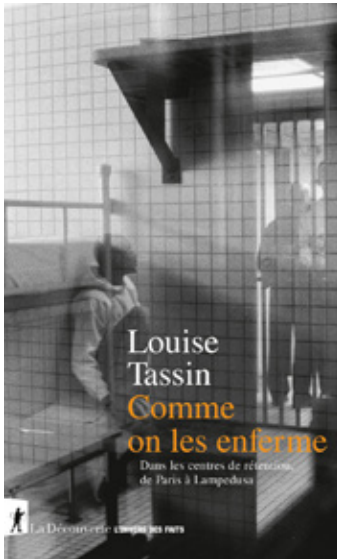
Pour la CGT, rien n'est inéluctable. Il est impératif de mobiliser l'ensemble des télécoms. La CGT FAPT a interpellé l'État lors d'une rencontre à Bercy en portant les exigences du maintien des emplois et des propositions alternatives sur les télécoms : mise en place d'une négociation sous le contrôle de l'État et du Parlement ; sortir les télécoms de l'emprise des marchés financiers ; créer un véritable pôle public des télécommunications garantissant un service de qualité, accessible à tous, sur tout le territoire, et placé sous le contrôle des organisations syndicales, des usagers et de l'État ; investir dans l'emploi, les salaires et la formation plutôt que dans la spéculation.

Précurseur en matière de privatisation et d'ouverture à la concurrence, le marché des télécoms en France permet de tirer quelques précieux enseignements. Comme toujours lorsque l'on privatise une entreprise publique, on compte systématiquement trois victimes collatérales : les usager·es, qui paient une fortune pour des besoins devenus essentiels (téléphone, internet), les salarié·es avec l'augmentation de la précarité et une sous-traitance massive, enfin la souveraineté nationale avec la perte de contrôle de l'État sur les intérêts stratégiques de la nation. Ainsi, les arguments des libéraux et des capitalistes sur les nombreux avantages qu'entraîneraient les privatisations (baisse des tarifs en introduisant la concurrence, meilleure efficacité) sont des vitrines trompe-l'œil. Seuls gagnants de ce dépeçage en règle : les actionnaires.

LIVRE

LE "SALE BOULOT" DES CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

C'est une plongée saisissante dans l'univers des centres de rétention administrative que ce livre de la sociologue Louise Tassin, *Comme on les enferme* (éditions La Découverte). Et en même temps un miroir de ce qu'est la politique française en matière d'immigration. Aperçu.



Pour M. Leroy, gestionnaire du centre de rétention administrative (CRA) de Molnay*, un sou est un sou. Quand Louise Tassin l'interroge, il explique que chaque « retenu » (on appelle ainsi les étrangers en situation irrégulière gardés dans le centre) revient actuellement à 41 € par jour. Mais M. Leroy s'est fixé un objectif plus ambitieux, qu'il confie avec une curieuse gourmandise : « Je veux absolument descendre en dessous des 40 €, et je vais y arriver. » Pour cela, toutes les économies sont bonnes.

Les portions des repas sont calibrées au plus juste. Les dépenses de loisirs limitées au minimum, même les plus modestes : pour jouer dans la cour, il y aura « moins de ballons, par exemple ». Et on sacrifie l'hygiène : pour être réparé, un lavabo détraqué attendra des travaux généraux prévus deux mois plus tard.

UN MONDE INVISIBLE

En attendant leur hypothétique reconduite à la frontière, ou leur régularisation, les étrangers doivent coûter le moins cher possible. Et aussi passer inaperçus. À Molnay, en région parisienne, le CRA s'est ainsi installé dans des bâtiments à l'écart de toute vie sociale, et donc des regards indiscrets. Ici, quelque cent cinquante étrangers sont soumis à la rétention administrative, ainsi qu'au désespoir qui en découle et qui se manifeste par une alternance d'ennui et de colère, scandée par des émeutes, des incendies, des tentatives de suicide, ou encore, plus banalement, par une distribution soutenue de Valium. En 2012, Louise Tassin a initié une enquête sur les centres de rétention en France et à l'étranger. Elle a interrogé des migrant-es, mais aussi des policier-es chargé-es de les surveiller, des soignant-es qui veillent sur leur santé, des bénévoles des associations et des avocat-es qui les soutiennent dans leurs démarches. Surtout, son livre s'attache au quotidien des travailleurs et travailleuses les plus ignoré-es mais aussi les plus essentiel-les des centres de rétention : les agent-es d'accueil. On nomme ainsi les hommes et, majoritairement, les femmes

qui s'occupent du linge, des repas, de l'intendance, et surtout de servir d'interface entre les étrangers et l'administration.

RACISME

À l'inverse des policiers, qui passent leurs journées dans une partie isolée des bâtiments, surveillant les « retenus » à l'aide de caméras, les agentes, elles, sont en première ligne. Leur bureau est littéralement collé au salon où les étrangers passent leur temps. Elles accueillent à travers un Hygiaphone toutes leurs doléances : un briquet pour allumer une cigarette, une demande de rendez-vous avec un soignant... Ce peut aussi être un mot de réconfort, qu'elles glisseront à un pensionnaire au bout du rouleau.

Il n'est pas rare que les agentes soient prévenues en pleine nuit par un coup de fil de leur supérieur que le centre aura besoin d'elles le lendemain matin à 6 h 30, alors qu'elles habitent au diable. Elles ne sont pas employées par le CRA mais par deux sociétés sous-traitantes, appelées dans le livre Primo et Clean'Up, et qui rendent plus faciles les économies chères à M. Leroy. Et plus extensible aussi le contenu de leur mission. Parler arabe aux retenus, par exemple, est interdit par le règlement, mais l'administration est bien contente que des agentes connaissent cette langue et puissent l'employer avec des retenus qui ne parlent pas français. Alors, les policiers ferment les yeux. mais les plus obtus d'entre eux lâchent à l'occasion des blagues racistes à l'encontre des retenus comme des agentes. Les uns et les autres, à leurs yeux, ne sont-ils pas dans le même sac ?

DIGNITÉ

Un jour, Rim, une des agentes, s'inquiète du moral d'un Marocain menacé d'expulsion. Elle a un pressentiment et le suit, avant de le surprendre, à temps, en train de passer un drap autour de son cou. « C'est pas à moi de faire ça », dit-elle un peu plus tard, agacée et choquée. « La police, elle est là pour quoi ? » Dans leur immense majorité, ces agentes sont étrangères ou d'origine étrangère. Beaucoup d'entre elles ont même été en situation irrégulière dans une vie antérieure, avant d'avoir des papiers. Pas étonnant que ce sale boulot, aux lisières de l'État de droit, leur échoie. Et elles s'en acquittent avec une poignante dignité.

* Les noms des lieux et des intervenants ont été changés par l'auteure pour respecter leur anonymat.



22^E CONGRÈS DE L'UD CGT DE PARIS

PLUS UN·E SEUL·E SYNDIQUÉ·E ISOLÉ·E !

Le 22^e Congrès de l'UD CGT de Paris s'est déroulé du 10 au 12 février salle Hénaff, 29, boulevard du Temple. Avec des indicateurs – délégué·es, mandats, syndicats – partout à la hausse, il révèle le dynamisme de l'UD et, par-delà, l'importance du syndicalisme dans un monde en plein bouleversement, et surtout d'un syndicalisme de combat, celui qu'incarne la CGT.

C'est Karl Ghazi qui a commencé la présentation du Bilan d'activité du mandat qui s'achève, c'est-à-dire des trois dernières années, marquées, dit-il, par « des bouleversements tels que tout le monde perçoit que nous sommes entrés dans une nouvelle époque ». Et d'en recenser une longue liste, tant sur le plan écologique qu'économique mais aussi et bien sûr politique. Mais, ajoute-t-il, « cette vague n'est pas un phénomène naturel et ne comporte rien d'inéluctable ». Pour preuve les contestations qui s'amplifient : féministes, antiracistes, décoloniales, et pour la démocratie contre la dictature.

En France, « l'accession du RN au pouvoir semblait acquise à la veille des législatives anticipées. Elle a été contrecarrée par

la mobilisation très large de notre camp et notamment celle de la CGT. » Pour ajouter que « le mouvement syndical reste la dernière grande force structurée ». Il est « encore puissant mais en échec », constate-t-il, et il faut se demander pourquoi. « Des éléments exogènes ? Des problèmes tactiques ? Nous ne le pensons pas. L'impasse stratégique que nous connaissons a des raisons profondes, liées à nos modes de structuration et d'action. »

S'adapter à la réalité d'aujourd'hui, ce sera le grand thème du débat d'orientation, que Karl Ghazi amorce ici : « Notre organisation n'a de sens que si elle constitue un outil effectif d'émancipation au service des travailleuses et des travailleurs.

Elle doit pour cela tenir compte des évolutions des modes d'exploitation capitaliste. Ce n'est pas une option, c'est notre devoir. »

RECONSTITUER LE COLLECTIF DE TRAVAIL ÉCLATÉ PAR LES PATRONS

C'est Adèle Tellez qui prend la suite. « De nombreux·es salarié·es veulent nous rencontrer, être aidé·es, se syndiquer, et gagner des luttes avec nous. La CGT attire, notamment dans la jeunesse. Pour preuve, la syndicalisation à Paris est en nette hausse, avec 2 000 FNI supplémentaires en 2024. » Et elle interroge : « Mais que se passe-t-il après l'adhésion à la CGT ? » Car ce que l'on sait moins c'est que « près d'un·e syndiqué·e sur cinq à la CGT n'est pas rattaché·e à un syndicat ».

« Nous avons donc réfléchi à la structuration de la CGT parisienne. Nous avons expérimenté, toujours avec les syndiqué·es concerné·es et dans le respect de la démocratie syndicale. Il n'a pas été question de faire ça *ex nihilo*, au risque de créer des coquilles vides. Il n'a pas non plus été question de bouleverser des structurations déjà existantes et fonctionnelles. Mais plutôt de nous tourner, au cas par cas, vers des secteurs où nos camarades rencontrent des difficultés pour s'organiser », explique Adèle Tellez, qui révèle les analyses de l'UD :

« Les quatre secteurs dans lesquels nous avons eu le plus d'adhésions en ligne sont le commerce, l'éducation, les sociétés d'études et la santé-action sociale. » Dans les deux premiers, morcelés en de multiples établissements, la structuration départementale (US Commerce et CGT Educ'action) a permis accueil et accompagnement.

Puis elle a raconté comment les quatre cinquièmes des syndiqué·es des sociétés d'études étaient isolé·es et comment ils et elles se sont rassemblé·es dans un collectif parisien devenu un syndicat. Un exemple à suivre dans le secteur de la santé-action sociale.

DU BIEN ET DU MOINS BIEN

Après avoir rappelé que cette structuration existe déjà (livre, télécoms, postaux) et que l'expérience, pour diverses raisons, n'est pas forcément toujours positive (livreurs à deux-roues, nettoyage), Adèle Tellez a tenu à rappeler l'importance des lctam pour l'UD de Paris, chez lesquelles les adhésions sont en forte hausse et l'organisation de l'activité syndicale un peu à la peine car la Commission départementale Ugict a du mal à vivre. Puis elle a égrené les différents éléments du bilan : une intensification de la formation syndicale, le souci de venir en aide aux UL en souffrance, la dynamique du pôle DLAJ, le manque de participation à la Commission exécutive, les dernières luttes en date, dont l'issue dépend de l'implantation syndicale, de l'aide des UL et de l'UD et des caisses de grève. Enfin, elle a rappelé comment l'UD s'est inscrite dans les grands mouvements revendicatifs nationaux, sur les retraites notamment, dans le mouvement féministe, la défense des sans-papiers, les mobilisations pour le climat et la biodiversité,

contre les idées d'extrême droite et dans le soutien aux peuples opprimés du monde entier, en avouant que, sur ce dernier point, « la participation aux initiatives n'a malheureusement pas toujours été à la hauteur de la gravité de la situation ».

CRAINTES, ALERTES, ESPOIRS

La parole ensuite aux congressistes, dont les interventions, nombreuses, ont étayé leurs craintes comme leur confiance. La guerre est un thème qui est revenu plusieurs fois et le pacifisme revendiqué de la CGT a été rappelé. Craintes aussi à l'égard de l'intelligence artificielle (IA), évoquée par un correcteur, et de la désagrégation du service public : le délégué de la CGT Culture a déclaré que l'État abandonnait peu à peu ses missions au profit du privé, celui des Finances publiques que les centres d'impôts sont passés à Paris de trente-deux à seize, et celui d'Éduc'Action a indiqué que, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le budget de l'Éducation est inférieur à celui de la Défense. Tout un symbole.

Des regrets aussi sur le plan interne. Un délégué de la Ferc déplore que la CGT n'ait pas appelé à la grève générale lors de la mobilisation sur les retraites. Sur un autre plan, les délégués des UL du 12^e et du 20^e arrondissement ont alerté sur le manque d'investissement des syndicats dans leurs unions locales, qui réclament des forces militantes. Mais aussi des interventions plus enthousiasmantes avec le rappel de mobilisations, comme chez Décathlon, au BHV, à la Fnac ou à Monoprix, par exemple, ou d'une syndicalisation à la hausse comme à la Ferc où l'on appuie sur le rapprochement avec la FSU. Deux délégués de l'US Commerce ont tour à tour rappelé tout le bien qu'ils pensaient des syndicats territoriaux, expériences à l'appui, ainsi que celui de la gare Montparnasse qui met en garde contre les syndicats de métier à la SNCF. Et c'est celui du tout nouveau syndicat des bureaux d'études qui en fit la parfaite illustration : 900 adhérent·es, dont 300 militant·es actif·ves.

UN BINÔME AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

La deuxième journée du congrès a été consacrée à la présentation et au débat sur le Document d'orientation, feuille de route de la future mandature. Rappelant qu'on dénombrait à Paris 1 800 000 travailleur·ses et 30 000 retraité·es, Adèle Tellez a déclaré d'emblée qu'il fallait « adapter la structuration pour que chaque adhérent·e trouve un collectif militant », sans jamais perdre de vue les réalités propres à Paris : de fortes inégalités et un grand nombre de cadres. Et vise trois objectifs : la formation, la continuité syndicale, et mettre l'accent sur les cadres. Elle a indiqué que 20 % des adhérent·es ne sont pas rattaché·es à un syndicat mais à une fédération ou à une union locale. D'où la nécessité de créer des syndicats professionnels territoriaux et d'élargir les périmètres aux travailleur·ses de la sous-traitance et aux prestataires de service. Et de repenser aussi les moyens des UL. On ne part pas de rien, constate Adèle Tellez, qui mentionne le syndicat 75T, syndicat territorial des télécommunications réunissant des salarié·es d'Orange, Free, SFR et Bouygues, ou encore les différents ateliers de jardiniers de la Ville de Paris regroupés en un seul syndicat territorial. Et de revenir sur le

récent syndicat des bureaux d'études : 300 militant·es actif·es répartis sur 180 entreprises, montrant bien que le syndicat territorial est la seule structuration possible.

Suivra le long examen des amendements déposés (121), acceptés, rejetés, maintenus ou pas, et votés ou non. Puis le vote final, la présentation de la nouvelle commission exécutive, du nouveau bureau et, pour succéder à Benoît Martin, deux cosecrétaires généraux : Karl Ghazi et Adèle Tellez, sous des applaudissements nourris.

LE SALUT DE SOPHIE BINET

Au cours de la deuxième journée de travaux, les congressistes ont reçu la visite de la secrétaire générale de la CGT Sophie Binet, qui ne voulait pas manquer de saluer les délégué·es de la

première union départementale CGT de France. Et qui a aussi, a-t-elle précisé, la particularité d'être celle de la capitale, ce qui lui confère ainsi une dimension nationale et même internationale. Après avoir dénoncé le « nouveau monde de l'extrême droite et des milliardaires », où règnent « la loi du plus fort et la loi du plus riche », elle a voulu souligner, apprenant que l'UD avait grossi durant la dernière mandature de deux mille nouvelles et nouveaux adhérent·es qui sont essentiellement des cadres, l'enjeu que constituent les Ictam (ingénieur·es, cadres, technicien·nes et agent·es de maîtrise) dans la CGT et notamment à Paris, où la baisse du nombre d'ouvrier·es est essentiellement due au recours toujours plus important à la sous-traitance. Des Ictam qu'on a fait adhérer et à propos desquels il faudra réfléchir à la meilleure façon de les conserver. L'ancienne secrétaire générale de l'Ugict doit bien avoir quelques idées sur la question.



LES CHIFFRES

- **199** délégué·es à mandat délibératif.
- **55** délégué·es à mandat consultatif.
- Le rapport d'activité a été adopté à **83 %**.
- Le document d'orientation a été adopté – après examen de **121** amendements déposés – à **83,69 %**.
- La nouvelle commission exécutive est composée de **90** membres, dont **29** sortant·es, se répartissant ainsi : **58** hommes et **32** femmes (aïe !). Toutes et tous élu·es avec plus de **92 %** des voix.

60 BOUGIES

L'UD CGT de Paris a 60 ans. En effet, avant 1966, le département de la Seine n'avait pas le même périmètre. Pour marquer

cet anniversaire, le congrès a invité celui qui en fut le premier secrétaire général, Gérard Alezard, 90 ans aujourd'hui, mais toujours malicieux : lorsqu'on lui a tendu le micro, il a dit « Vous avez tort, car je suis long ». Pas grave, le congrès touchait à sa fin.

UNE TRÉSORERIE SAINE

Au cours des trois dernières années, l'UD a procédé à un redressement spectaculaire de ses finances. Elle a désormais non seulement reconstitué ses réserves mais en a accumulé pour une année. Cela est principalement dû à une nette augmentation des cotisations perçues ainsi qu'à une augmentation des sessions de formation, pour lesquelles elle reçoit une rétribution. De 2023 à 2025, le nombre des formations est passé de 28 à 44 et le nombre de stagiaires de 317 à 847.



Appel du 22^e congrès de la CGT Paris

Dans un monde capitaliste en crises, nous assistons à une offensive réactionnaire généralisée, qui se traduit d'abord par le génocide du peuple palestinien qui se poursuit avec la complicité active de nos gouvernements, par les attaques impérialistes des États-Unis avec le coup d'État au Venezuela et le durcissement du blocus imposé à Cuba, par le massacre du peuple iranien en lutte pour sa liberté et ses conditions de vie, par la guerre en Ukraine... Partout, la CGT Paris revendique une paix juste et durable et organisera la solidarité internationale entre les travailleur·euses et entre les peuples, pour préserver une planète vivable, ce qui implique notamment l'élimination des armes nucléaires.

En France, l'augmentation du budget militaire va venir accentuer l'ampleur des attaques contre les droits des salarié·es, avec un plan d'austérité de 30 milliards de coupes dans les services publics et une loi de financement de la Sécurité sociale qui ne vise qu'à la détruire. La CGT Paris s'engage dans le combat pour le retrait de toutes ces mesures, en s'adressant aux autres organisations syndicales en vue d'impulser une mobilisation contre ce budget, les classes défense, les suppressions de poste dans l'ensemble des services publics (dont 240 enseignant·es du second degré), la fermeture de l'hôpital Bichat et de l'Hôtel-Dieu, le service militaire volontaire, le partenariat renforcé entre le ministère de la Défense et France Travail...

Dans le même temps, le gouvernement Macron maintient ses cadeaux aux entreprises qui s'empresstent de licencier aussitôt ces aides empochées et poussent des réformes de casse du droit du travail, tout en dégradant toujours plus les conditions de travail. Dans le privé comme dans le public, l'État et le patronat marchent main dans la main pour restreindre les libertés syndicales et le droit de grève, notamment en réprimant les syndicalistes.

Dans ce contexte, la CGT apparaît comme un outil vital de résistance pour les travailleur·ses. Nous devons donc urgemment œuvrer au renforcement de notre organisation, en veillant à ce qu'elle donne toute leur place à l'ensemble des syndiqué·es quel que soit leur secteur. La CGT, par la solidarité entre les salarié·es et les luttes locales victorieuses qu'elle organise, est un lieu essentiel de résistance à l'extrême droite.

La lutte des classes que nous menons est indissociable de la lutte antiraciste dans laquelle la CGT Paris s'engage résolument, y compris au sein même de nos syndicats. Nous chercherons à accompagner syndicalement toutes les personnes subissant du racisme au travail quelle que soit sa forme en mutualisant des ressources pour lutter efficacement contre la division raciste du travail, les violences verbales ou physiques, les inégalités de carrière ou toute autre forme de discrimination. Nous combattons les instrumentalisation de la laïcité à des fins de répression racistes, qui visent particulièrement les femmes perçues comme musulmanes.

L'UD de Paris fera de l'action syndicale féministe une priorité de ce mandat, en particulier en construisant une campagne revendicative coordonnée autour du congé de santé hormonale pour permettre une prise en charge de l'ensemble des troubles hormonaux qui peuvent survenir tout au long de la vie. Nous veillerons aussi à outiller l'ensemble des syndicats CGT parisiens pour lutter efficacement contre les violences sexistes et sexuelles au travail, comme à l'intérieur même de notre organisation.

Devant les élections municipales à venir, la CGT Paris sera vigilante à toute nouvelle attaque contre les droits des travailleur·ses, retraité·es et privé·es d'emploi parisien·nes. Sur tous ces sujets, il nous faudra proposer et discuter de la grève ou d'autres formes d'action avec les salarié·es, seul moyen de satisfaire nos revendications.



CINÉ-DÉBAT

L'UD FAIT SON CINÉMA !

Après bien d'autres, la salle Hénaff de la Bourse du travail, 29, boulevard du Temple, hérite d'une nouvelle fonction : le cinéma. L'UD a en effet décidé de la dédier aussi à l'éducation populaire, à la culture, et pour cela, a mis sur pied, en 2025, un ciné-club. La troisième séance s'est déroulée le vendredi 18 février en début de soirée. On y était.

La salle Hénaff (400 places) était bondée le 18 février pour assister en avant-première à un film documentaire intitulé *Le Chemin de la liberté*, consacré à la vie quotidienne de militant·es libertaires engagé·es dans le combat contre l'envahisseur russe, mais aussi de militant·es féministes, écologistes, syndicalistes. L'occasion de mieux ressentir le vécu des Ukrainien·nes et leur volonté de résistances. Nous sommes contre la guerre, disent en substance les jeunes libertaires, mais comment riposter autrement quand on est bombardé·es ? Certain·es ont rejoint les rangs de l'armée régulière, d'autres ont choisi d'aider à l'arrière, mais toutes et tous ont fait du combat leur quotidien, au nom de la liberté.

Comme tout ciné-club qui se respecte, un débat a suivi le film, d'autant plus riche qu'il était animé par les deux réalisateurs, Pierre Chamechaude et Christophe Cordier (c'était, rappelons-le, une avant-première), et avec d'autant plus d'émotion que trois des protagonistes étaient présents, une jeune Ukrainienne et les parents d'un jeune Russe engagé dans les rangs ukrainiens et mort au combat, et que l'on voit et entend dans le film, avant sa tragique disparition.

Un des spectateurs a tenu à dire que l'un des mérites de ce film était aussi de donner ou redonner de l'énergie et du moral à toutes celles et ceux qui condamnent l'agression russe en Ukraine. Et pour cela, la date de la séance était bien choisie : le lendemain avait lieu à Paris un République-Bastille de soutien au peuple ukrainien.

L'UD a la volonté d'organiser des séances de ciné-club. L'essentiel est que ce « ciné-débat » existe et que les camarades soient informé·es en temps et en heure de ces projections.

En 2025 furent projetés deux films. Là encore liés à l'actualité

et pas dénués, loin s'en faut, d'émotion. Il y a un an, souvenez-vous, des hommes cagoulés, aux cris de « Paris est nazi ! », avaient attaqué les spectateurs d'un film diffusé dans le local d'une association. Paul, un militant de la CGT, avait été sérieusement blessé. Il s'agissait du film *Z*, de Costa-Gavras. Doublement ému, par le drame et par le fait qu'on passe son film encore aujourd'hui (il date de 1969), le réalisateur a facilité une nouvelle projection salle Hénaff, que le public n'a pas boudée, loin s'en faut. Et Costa-Gavras était présent lors de cette soirée riche en émotions.

L'UD a également projeté *Mothership*, un film documentaire – plusieurs fois primé – de Muriel Cravatte, et en sa présence. Son objet : rendre visible le périple des femmes et des hommes qui font la traversée éminemment dangereuse de la Méditerranée. La documentariste l'a réalisé en montant à bord de l'*Ocean Viking*, qui porte secours aux exilé·es. Sur le bateau, un espace est réservé aux femmes et aux enfants. Des enfants qui ne parlent pas car on leur a appris, par prudence, à ne pas parler, mais sans doute aussi parce qu'ils ont subi des traumatismes. Et des femmes qui parfois s'épanchent, car la réalisatrice a su gagner leur confiance, racontant l'enfer subi, les violences, les tortures et les viols. Pour que ça se sache. Reste à souhaiter longue vie à ce ciné-débat. Si l'on en juge par l'affluence, il y a de la demande, et donc de quoi être optimiste. Les jours où elle n'est pas un lieu de meeting, de congrès ou de débats, que la salle Hénaff ne reste pas assoupie mais soit aussi un lieu de diffusion culturelle. C'est une belle idée, et une initiative à poursuivre. N'oublions pas que, au XIX^e siècle, le mouvement ouvrier s'est construit sur trois piliers : le syndicalisme, les coopératives et... l'éducation populaire.

Union Locale Paris 1 et 2
11 rue Léopold Bellan 75002
contact-cgt@ul1-2.fr
Paris 1 : 01 42 33 83 47
Paris 2 : 01 42 33 83 48
M **Sentier**

Union Locale Paris 9
44 rue La Bruyère 75009
09 71 57 29 30
ulcgt9paris@gmail.com
M **St-Georges**

Union Locale Paris 18
42 rue de Clignancourt 75018
01 42 52 64 64
ulcgtparis18@gmail.com
M **Barbès Rochechouart**

Union Locale Paris 19
1 rue de Nantes 75019
09 65 32 98 93
cgt.paris19e@wanadoo.fr
M **Corentin Cariou**

Union Locale Paris 17
3 rue Tarbé 75017
09 87 37 25 34
ul.cgt.17@orange.fr
M **Villiers**

Union Locale Paris 8
32 rue d'Edimbourg 75008
01 43 87 89 92
ul.cgt8@wanadoo.fr
M **Europe**

Union Locale Paris 16
12 rue Chernoviz 75016
01 45 27 77 57
ulcgt16@orange.fr
M **Passy**

Union Locale Paris 15
98 rue de Lourmel 75015
09 80 64 51 92
ulcgt.paris15@gmail.com
M **Félix Faure**

Union Locale Paris 7
98 rue de Lourmel 75015
09 53 70 84 62
cgt.ulparis7@gmail.com
M **Félix Faure**

Union Locale Paris 5 et 6
163 bis bd de l'Hôpital 75013
01 42 22 12 80
ul56-ud@boulmich.org
M **Place d'Italie**

Union Locale Paris 14
35 rue de l'Aude 75014
01 43 35 49 33
ul14cgt@orange.fr
M **Alesia**

Union Locale Paris 13
163 bd de l'Hôpital 75013
01 45 70 78 57
contact@ulcgtparis13.fr
M **Place d'Italie**

Union Locale Paris 10
Bourse du Travail
3 rue du Château d'eau 75010
01 44 84 51 08
ulcgtparis10@yahoo.com
M **République**

Union Locale Paris 11
Maison des Métallos
94 rue J. P. Timbaud 75011
01 42 41 81 06
contact@ulcgt11.fr
M **Couronnes**

Union Locale Paris 3
85 rue Charlot 75003
01 44 78 54 94/95
ulcgt3@gmail.com
M **République**

Union Locale Paris 20
13 rue Pierre Bonnard 75020
01 43 73 50 53
cgt.paris20@wanadoo.fr
M **Gambetta**

Union Locale Paris 12
12 rue Chaligny 75012
01 46 28 11 79
secgen@ulcgtparis12.fr
M **Reuilly Diderot**

Union Locale Paris 4
74 quai de l'Hôtel de Ville 75004
01 42 72 14 73
ul.cgt4eme@wanadoo.fr
M **Hôtel de Ville**



Union Syndicale des Retraité-es CGT Paris USR

85 rue Charlot 75003 Paris
01 44 84 52 30
usr@cgtparis.fr

Commission Départementale UGICT PARIS

http://paris.reference-syndicale.fr
85 rue Charlot 75003 Paris
01 44 78 53 31
ugictcgt.paris@wanadoo.fr

Permanences

Droit à la retraite

85 rue Charlot 75003 Paris
Bureau 224 sur RDV au :
01 44 78 53 77

Permanences juridiques

Contacter l'UD au :
01 44 78 53 31

Permanences

Privé-es d'emploi

85 rue Charlot 75003 Paris
Contacter l'UD
cgtpe.paris@laposte.net

Permanences INDECOSA

Défense des consommateurs
indecosacgt75@gmail.com

2^e
Jeudi après-midi sur RDV :
01 42 33 83 47/48

4^e
Sur RDV : 01 42 72 14 73

12^e
3^e jeudi du mois
sur RDV : 01 46 28 11 79

20^e
Mardi après-midi sur RDV :
01 43 73 50 53

